

Circuit régional – Prise en charge patient suspect 2019-nCoV

Définition de cas :
[Site Santé Publique
France](http://www.santepubliquefrance.fr)

Patient présentant tableau clinique et exposition géographique compatibles avec définition de cas 2019-nCoV (**cas suspect**)

Recours expertise infectiologue référent régional avec appui SAMU-C15

Cas invalidé

Cas possible

- Alerte ARS
- Transfert organisé par SAMU vers CHRO ou CHRU (admission directe)
- Recherche diagnostic différentiel (autre étiologie) ET envoi des prélèvements microbiologiques au CNR
- CHRO/CHRU : 1^{er} repérage des personnes contacts et co-exposés

Cas confirmé

Suivi des contacts et co-exposés (ARS/CIRE)

Cas exclu

Alerte ARS
Tel : **02 38 77 32 10**
doublé mail
ars45-alerte@ars.sante.fr